

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Yvan Bernier (Gaspé): Monsieur le Président, j'aimerais ajouter un bref commentaire à ce qui a été dit par les deux derniers intervenants. Même si je ne suis pas avocat, je dois dire que suite à l'intervention du secrétaire parlementaire, je comprends un peu mieux le niveau de modification proposé par le gouvernement.

J'apprécie aussi le fait que l'on ait pris note de la tentative de proposition d'amendement que j'ai essayé de faire aujourd'hui. J'espère qu'on a retenu de notre position que l'utilisation d'une force trop grande ne m'apparaîtrait pas à propos concernant le type d'infractions qui pourraient être commises par les pêcheurs illégaux.

Ce qui m'inquiète un peu, ce sont les propos du dernier intervenant qui reprend un peu dans son discours le problème de l'impact de la surpêche à l'extérieur de la zone des 200 milles sur le nez et la queue des Grands Bancs. Cela me fait un peu peur, parce que j'ai dit dans mon discours ce matin vouloir m'assurer que le gouvernement ne montrerait pas les dents avec cette loi en disant que ce sont les méchants étrangers qui sont responsables des problèmes de l'effondrement de la pêche canadienne.

J'ai dit dans mon discours, et je le répète, qu'il faut que les Canadiens examinent leurs propres façons de faire la pêche, qu'ils fassent leur *mea culpa*. Comme je l'ai cité ce matin, j'aimerais rappeler aux députés que selon l'OPANO, l'Organisation des pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest, et les pays membres, dont le Canada fait partie, ainsi que la France, le Danemark et l'URSS, ces pays membres reconnaissent qu'il n'y a que de 3 à 5 p. 100 de la biomasse canadienne, de la morue du Grand-Nord, qui passe par le nez et la queue des Grands Bancs, c'est-à-dire qui est en eau internationale.

À ce propos, je veux m'assurer qu'on ne provoquera pas les étrangers parce qu'on a un différend de perception avec eux. C'est ce que je crains. La dernière fois que quelqu'un a cru qu'il avait raison, il a enclenché une série de gestes qu'il a peut-être regrettés par la suite. Cet exemple est peut-être un peu tiré par les cheveux, mais c'est pour vous dire à quel point je crains qu'on agresse des étrangers parce qu'on croit avoir raison. Je veux parler de Saddam Hussein. Quand il a dit qu'il voulait entrer au Koweït pour y faire ce qu'il a fait, je n'étais pas d'accord, mais il avait sa croyance.

Je ne voudrais pas qu'en vertu de notre croyance, on prenne des mesures de représailles envers les étrangers. On peut faire passer notre message sans utiliser cette force-là. Toutefois, les propos du secrétaire parlementaire me laissent croire qu'on est sur la bonne voie.

[Traduction]

M. Mifflin: Monsieur le Président, je comprends le point de vue du député. La comparaison qu'il a faite me paraît un peu

inquiétante, mais je suppose qu'elle servait d'illustration. Je comprends son point de vue, et je ne vais pas monter cela en épingle.

• (1810)

Je dirai avec le plus grand sérieux que vient un moment, lorsque les moyens de survie d'un grand segment de sa population sont compromis, où un pays doit agir dans les domaines qui sont de son ressort. Je n'aurais aucun respect pour un pays qui laisserait dépouiller ses citoyens et ne ferait rien d'autre que des beaux discours dans des échanges diplomatiques. Je ne peux pas être d'accord, et mon gouvernement non plus.

[Français]

M. Bernier (Gaspé): Je serai bref, monsieur le Président. Si jamais on se doit d'aller vers l'escalade de la force là-dedans—mais ce n'est pas ce que j'ai compris des propos du secrétaire parlementaire—j'aimerais à ce moment-là qu'on puisse faire une enquête ou un genre de débat d'urgence s'il le faut. Mais j'aimerais bien voir les biologistes canadiens venir nous expliquer quel est l'impact réel de ladite surpêche. Présentement, certains en ont fait leur cheval de bataille durant la campagne électorale mais je n'ai pas entendu un biologiste nous le prouver noir sur blanc.

[Traduction]

M. Mifflin: Monsieur le Président, je signale au député qu'il y a eu trois débats d'urgence sur la question à la Chambre. Il doit savoir que, avant toute intervention, nous réexaminerions tout ce que les biologistes nous ont déjà dit.

Le député vient d'une région très intéressée et préoccupée par cette question. Il doit suivre, lui aussi, les activités d'organismes comme le Fisheries Resource Conservation Council qui ont donné des conseils très clairs au ministère, au gouvernement et à d'autres organisations qui s'intéressent à la question et ont les mêmes préoccupations.

Le point que le député fait valoir est valable et je suis sûr qu'il en sera tenu compte. Le gouvernement n'est pas irresponsable. Il se préoccupe des citoyens.

[Français]

Le vice-président: La période prévue pour les questions et commentaires est maintenant expirée.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)